



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Dijon, le 10 septembre 2018

Philippe JACQUIN
inspecteur de l'éducation nationale
lettres histoire-géographie

Jean-Luc PERNETTE
faisant fonction d'inspecteur de
l'éducation nationale
mathématiques physique-chimie

à

mesdames et messieurs les
professeurs de français et de
mathématiques des classes de
seconde professionnelle

s/c de mesdames et messieurs les
chefs d'établissement

Corps d'inspection
IEN-ET/EG
Inspection de l'éducation
nationale

Affaire suivie par :
Philippe JACQUIN
Jean-Luc PERNETTE

Téléphone
03 80 44 87 14
Courriel

corpsdinspection3@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IEN ET/EG
2G rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : tests de positionnement pour les élèves de seconde.

Comme chaque année, nous sommes un peu pressés par l'actualité, c'est donc sans attendre l'envoi d'une "lettre de rentrée" que nous vous adressons ces éléments de mise en œuvre et de compréhension des enjeux qui concernent les nouveaux tests de positionnement pour les élèves de seconde du cycle préparatoire au baccalauréat.

Au cours de la **période du 17 septembre au 5 octobre**, il conviendra d'organiser **deux séances** de passation de **50 minutes chacune**, l'une pour le français, l'autre pour les mathématiques.

Les élèves devront disposer de l'environnement informatique nécessaire à des passations numériques. La plate-forme dévolue aux tests sera accessible dans chaque établissement (tous les lycées des trois voies - générale, technologique et professionnelle, dans le public et le privé sous contrat d'association). Ces tests de seconde parachèvent une démarche qui se met en place et qui concernent également les niveaux CP, CE1 et 6e. Ils ont été élaborés par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en lien avec l'IGEN, la DGESCO et en s'appuyant sur le travail de groupes experts formés d'inspecteurs et de professeurs.

Quels sont les enjeux et les objectifs ?

- fournir aux équipes des outils d'évaluation standardisés sur l'ensemble du territoire, qui visent objectivité et fiabilité,
- identifier les acquis et les besoins de chaque élève dans les apprentissages fondamentaux en vue de proposer un accompagnement personnalisé adapté afin de remédier aux difficultés, soutenir certaines compétences insuffisamment maîtrisées, mais aussi éclairer des points d'appui pour des réussites futures,
- faciliter la mise en place dès le début de l'année scolaire de dispositifs et méthodes pédagogiques efficaces (banque d'outils en ligne prévue) pour soutenir selon leurs besoins tous les élèves dans les deux matières testées, avec pour objectif de consolider dans le cadre d'un accompagnement personnalisé ciblé l'expression écrite et orale et les compétences mathématiques,



- donner des points d'appui au pilotage pédagogique aux différentes échelles de territoire (hors du lycée, les résultats resteront anonymes).

Les trois domaines du test de français sont la compréhension de l'oral, celle de l'écrit et celle du fonctionnement de la langue. Pour des établissements volontaires, il sera possible d'expérimenter un positionnement de la maîtrise de l'expression orale.

Le test de mathématiques est construit autour de quatre domaines principaux : organisation et gestion de données, nombres et calculs, géométrie et calcul littéral. Compte tenu de la forme du test, les compétences mises en jeu dans les exercices sont : s'approprier, analyser/raisonner et réaliser.

L'accès des élèves aux exercices est prévu pour être adaptatif. Les résultats à la première série conditionnent la seconde série. Celle-ci aura ainsi un degré de difficulté adapté à chaque profil d'élève.

Le traitement des productions sera automatique. Les résultats des tests seront livrés rapidement aux équipes pour chaque élève avec une possibilité d'agrégation des résultats par groupe ou classe. Un retour sera également présenté aux familles.

Les positionnements seront structurés selon quatre degrés de maîtrise des compétences testées.

Site à consulter : <http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

Points de vigilance :

- Pour permettre une dédramatisation des passations enregistrées, des exemples de tests sont disponibles en ligne (voir le lien précédent).

- Dès cette année, le lien fort entre l'exploitation des résultats des tests de positionnement et la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans les classes de seconde professionnelle devra être pris en compte.

- Ce sera une année de transition car le travail doit commencer en amont de la parution de deux textes annoncés par le ministère : d'une part les nouveaux arrêtés sur les horaires d'enseignement dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel promis pour cet automne ; d'autre part une nouvelle circulaire sur l'accompagnement personnalisé en remplacement de celle du 29 janvier 2010 (circulaire n°2010-013).

- L'objectif de ces tests de positionnement est d'établir un état du degré de maîtrise des compétences. C'est ainsi qu'il sera plus aisé d'identifier les compétences à soutenir et d'accompagner au mieux chacun des élèves vers la réussite.

Jean-Luc PERNETTE

Philippe JACQUIN